

## COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance de Conseil municipal du lundi 21 avril 2008

---

Présents: Hubert Dethurens, maire.  
Catherine Koumrouyan, adjointe.

Jean Batardon, Philippe Lädermann, Denis Mandallaz, Yves Mermet,  
Dominique Pascual, Véronique Rudaz, Bradley Stillwagon, Laurent  
Thévenoz, Laurent Zimmermann.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2008
2. Présentation des comptes de l'exercice 2007
3. Communications de l'exécutif
4. Divers
5. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, dit tout d'abord que cette séance n'est pas tout à fait comme les autres car Jean-Paul Cattin, conseiller et adjoint au maire, est décédé le 3 avril dernier. Jean-Paul était l'ami de tous et, pour honorer sa mémoire, les conseillères et les conseillers se lèvent et observent quelques instants de silence et de recueillement.

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2008

Au point 5 intitulé "nouveau cheminement piétonnier", il est demandé que l'on supprime la mention précisant la largeur du chemin ainsi que la phrase mentionnant que "Philippe Lädermann, dont la propriété jouxte ce chemin, n'y voit pas d'inconvénient". Moyennant ces corrections, qui sont apportées immédiatement, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### 2. Présentation des comptes 2007

En début de séance, chaque conseiller(e) a reçu :

- Un tableau résumant le résultat de l'exercice 2007
- Le compte de fonctionnement détaillé de l'exercice 2007
- Le tableau des amortissements économiques 2007
- Le tableau de la dette communale au 31 décembre 2007
- Le tableau des investissements 2007
- Le tableau du bouclage des comptes 2007
- Le tableau des mouvements des fonds spéciaux au 31 décembre 2007.

Pour une meilleure lisibilité, les comptes et les tableaux sont présentés sur un écran.

En préambule, le maire commente un tableau résumant les résultats de l'exercice comptable 2007. Il explique que, vu le très bon résultat de l'exercice, un ajustement de la provision pour reliquats fiscaux a été effectué. Cet ajustement de CHF 108'000.— permet de maintenir cette provision à 60%. De plus, à la rubrique "amortissement de la nouvelle école", 9 annuités d'amortissement supplémentaires ont été comptabilisées. Ces amortissements supplémentaires ont été proposées par les réviseurs afin de nous mettre en conformité avec la nouvelle loi qui interdit aux communes d'amortir leurs investissements sur une durée supérieure à 30 ans.

Malgré cela, le boni de l'exercice 2007 qui sera publié est encore de CHF 358'965,20. Gabriel Dethurens, secrétaire et comptable communal, présente ensuite le compte de fonctionnement ainsi que les tableaux s'y rapportant de manière très détaillée. Il répond à toutes les questions qui sont posées et donne les explications nécessaires.

Au terme de cette longue présentation, le maire prévient le Conseil que, vu ces résultats exceptionnels, il proposera très probablement une baisse du taux du centime additionnel communal lors de l'établissement du budget en automne prochain. Il rappelle également qu'avant la séance du 5 mai 2008 au cours de laquelle ils seront appelés à approuver ces comptes, les conseillères et les conseillers ont la possibilité de prendre rendez-vous avec lui ou avec le comptable s'ils souhaitent obtenir des explications complémentaires.

### 3. Communications de l'exécutif.

Le maire informe que, selon le rapport de la gendarmerie pour le premier trimestre 2008, aucun délit relevant de la petite et moyenne délinquance n'a été commis sur la commune.

### 4. Divers

En préambule, le maire dit que, si les conseillers ont un point qui pourrait amener un vrai débat, il serait préférable qu'ils en informent l'exécutif au préalable afin que ce point puisse être mis à l'ordre du jour, ce qui permettrait de le traiter de manière plus complète.

- Yves Mermet dit que le chemin de Mollaz est en mauvais état, qu'il y a des trous et qu'il faudrait le réparer.
- Laurent Thévenoz rappelle qu'il y a aussi des trous importants sur le chemin de la Loi et que, là aussi, il devient urgent d'intervenir.
- Bradley Stillwagon demande comment sont entretenus les drainages et les écoulements sur la commune. Il pense qu'il serait utile de faire inspecter régulièrement les endroits à problèmes et propose que, lors de l'établissement

du budget de fonctionnement, une somme soit consacrée chaque année à cet entretien. Jean Batardon abonde dans son sens car il trouve qu'il y a un réel problème de drainage sur les terrains communaux.

- Giratoire. Philippe Lädermann demande si l'on a un devis pour son aménagement. Le maire lui répond que nous n'en avons pas encore. Il trouve qu'actuellement, simplement en gazon bien vert et bien tondu, le giratoire est très beau. Une majorité du Conseil est d'accord avec cette remarque.
- Chemin de Cavoitanne. Vers le pont qui fait frontière avec la commune de Bernex, Dominique Pascual pense qu'il faudrait évacuer l'eau qui stagne et mettre des cailloux. L'exécutif en prend note.
- Denis Mandallaz revient sur les résultats financiers de l'exercice 2007 et pense qu'il faudrait avoir une réflexion globale sur les investissements futurs auxquels la commune pourrait procéder. Le maire est d'accord avec lui et souhaite que ce débat ait lieu dans les prochains mois.

#### 5. Questions du public

Il n'y a pas du public ce soir.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 22h.

Gabriel Dethurens  
Secrétaire de mairie